

UNION DES SOCIÉTÉS LOCALES D'ETOY

Etoy, le 7 mars 2023

Aux sociétés locales d'Etoy

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 6 mars 2023

Selon l'ordre du jour, accepté comme suit :

1. Liste des présences
2. PV de l'assemblée du 5 septembre 2022
3. Correspondances
4. Calendrier 2023
5. Décompte 2022-2023
6. Admissions/Démissions
7. Renouvellement du Comité
8. Propositions du comité
9. Propositions individuelles

1. Liste des présences

Sociétés présentes : Abbaye, Fanfare, Football, Gym féminine, Jeunesse, Paysannes, Paroisse, Singul'Art System, Stretching, Tir, Ludothèque, Municipalité, Centre des jeunes, Handball, Quilles, Tennis, Volley

Sociétés excusées : Loto,

Sociétés absentes : 63 Workout, ASE, Gym homme

Société en congé : Chant

2. PV de l'assemblée du 5 septembre 2023

Le PV de la dernière assemblée est accepté à l'unanimité.

3. Correspondances

Nous accueillons Stéphanie Rodrigues qui est la nouvelle présidente de la Gym Féminine d'Etoy. Bienvenue à elle et plein succès pour son nouveau poste.

4. Calendrier 2023

Selon annexes calendrier 2023.

Sophie passe en revue les réservations et complète le calendrier de la commune avec les annonces des différentes sociétés.

5. Décompte 2022-2023

Frais de l'USL : 20.- sont prévus pour le comité.

Il n'y a pas eu d'achat ni de frais depuis la dernière assemblée.

Il reste donc toujours 1,60.- dans la caisse.

6. Admission/Démission

Aucune admission ou démission

7. Renouvellement du comité

Les trois membres se représentent avec plaisir pour une nouvelle année. Le comité demeure tel qu'il est actuellement : Sophie Thury présidente, Anthony Mérinat vice-président, Fanny Lorenzi secrétaire.

Sophie annonce sa démission pour l'année prochaine. Elle a pris énormément de plaisir à faire partie de l'USL. Elle souhaite clore son mandat de 12 ans de présidence avec la fête du village 2023 ainsi qu'avec la mise en fonction de la nouvelle salle de gym. Elle a déjà approché une personne pour reprendre un poste au sein du comité. Il s'agit de Marc Bolomey et il est intéressé par un poste. Cependant, les candidatures restent ouvertes aux membres de l'USL.

Fanny annonce également sa démission et souhaite former quelqu'un dès septembre. N'hésitez pas à la contacter pour vous annoncer.

Sophie remercie les délégués de leur confiance et se réjouit de vivre cette année qui sera riche en événements !

8. Propositions du Comité

Sophie va se renseigner auprès des sociétés qui sont peu présentes lors des assemblées. Elle a eu contact avec le 63 Street Workout à la suite de l'assemblée et ils seront présents lors de la prochaine assemblée.

9. Propositions individuelles

° Les sociétés aimeraient avoir des infos quant au planning et à la mise à disposition de la nouvelle salle pour les sociétés du village. Elles souhaitent les avoir pour fin avril 2023 car elles doivent s'organiser pour les locations de la saison prochaine dans les environs et aimeraient également fixer les lieux des matchs à domicile de leur prochain championnat.

Le volley propose également aux sociétés de se mettre d'accord avant pour un éventuel planning. L'organisation d'une assemblée extraordinaire semble importante entre les sociétés et la Municipalité. Les sociétés demandent donc une communication officielle de la part de la Municipalité rapidement.

Roland a été mis au courant de ces demandes lors de la 2^{ème} assemblée. Il a d'ailleurs pu donner quelques informations supplémentaires. Le chantier devrait se terminer durant l'été. Le marquage au sol progresse et les sociétés vont recevoir le dernier projet pour contrôler si cela convient à leur sport. Concernant la demande faite aux sociétés il y a 3 ans environ, il semblerait que ça soit déjà compliqué de contenter tout le monde par rapport à leur desiderata, donc discussion il devra y avoir entre toutes les sociétés et la Municipalité. Concernant le prix, rien n'a encore été fixé.

Le handball a également été contacté pour le tableau d'affichage...les finitions progressent.

L'assemblée est levée à 20h15.

Pour le Comité de l'USL

La secrétaire :

Fanny Lorenzi

Annexes : -Tableau des délégués

- Calendrier des manifestations 2023
- Contrat espace publicitaire (bâche)

**Assemblée d'automne de l'USL, le lundi 4 septembre 2023,
à 20h00, lieu à confirmer.**